

CONFÉRENCE SUR LA PLACE DES ACTEURS DU DROIT DANS LA MÉDIATION

le 23 juin 2017



CONFÉRENCE

conférence.jpg

L'Université de Perpignan Via Domitia et le TGI de Narbonne organisent le vendredi 23 juin 2017 dans le cadre de leur convention de partenariat à l'antenne de Narbonne une conférence sur la médiation associant tous les acteurs de la justice du narbonnais (avocats, huissiers, notaires, médiateurs, experts de justice, conciliateurs).

Conférence

LA PLACE DES ACTEURS DU DROIT DANS LA MÉDIATION

(civile et commerciale ; conventionnelle et judiciaire)

Vendredi 23 juin 2017
de 8h30 à 12h30

Faculté de droit et des sciences économiques
Bâtiment Urbanisme et Immobilier - Amphi 2
Avenue Pierre de Coubertin - Narbonne



TGI
Narbonne



PROGRAMME

8h30 : Ouverture officielle des travaux

Monsieur le doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de l'UPVD
Monsieur le président du TGI de Narbonne
Monsieur le président du tribunal de commerce
Monsieur le maire de Narbonne
Monsieur le président du Grand Narbonne

8h45 - 1re table-ronde : Rôle des acteurs, bonnes pratiques et difficultés dans l'accompagnement des usagers à la médiation

Président de séance : Maître SANCONIE, avocat, ancien Bâtonnier du barreau de Narbonne

Rapport introductif :

Les modes de résolutions des litiges par Madame le professeur Pélissier, Université de Montpellier

Me BASILE-JAUVIN, avocat et médiateur, présidente de la commission ordinale des modes alternatifs de règlements des différends ; Me CABON, huissier de justice ; M. CZECH, magistrat ; M. MARESCAUX, conciliateur de justice ; M. POUJADE, médiateur de justice ; Me ROIG, notaire ; M. ROSE, expert de justice près la Cour d'appel de Montpellier.

10h : débats avec la salle

PAUSE

10h30 : 2de table-ronde : Les projets Narbonnais pollinisateurs de la médiation

Présidente de séance : Madame VALETTE-ERCOLE, responsable du master Justice, procès, procédures de l'UPVD

Rapport introductif :

Le juge pollinisateur de la médiation en matière civile : l'expérience narbonnaise ?
par M. Fullea, vice-président du TGI de Narbonne

M. ASTRUC, membre honoraire du club des médiateurs des services au public ; Me BASILE-JAUVIN, représentante du Bâtonnier de l'ordre des avocats (convention avec le TGI et le TC) ; Me CABON (MEDICYS dans le narbonnais) ; M. FOURNEAU, président du tribunal de commerce de Narbonne (convention avec le barreau), Me HUC, président de la chambre des notaires de l'Aude (charte médiation avec le TGI) ; M. Louis LEFRENE, juge conciliateur du Tribunal de Commerce ; Y. LIGNON, médiateur de justice

12h : débats avec la salle

12h15 : Rapport de synthèse

par M. CHATRY, maître de conférences, responsable du DU Expertise de justice, UPVD

12h30 : Clôture

Nombre de places limitées : inscription gratuite mais obligatoire par mail : emilie.pujol@univ-perp.fr

Thématique(s)
UPVD Narbonne

Mise à jour le 10 mai 2017